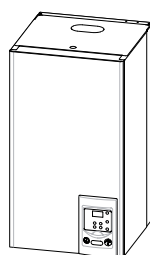
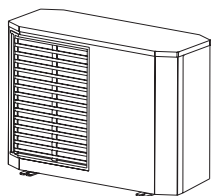


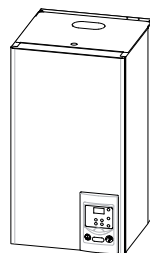
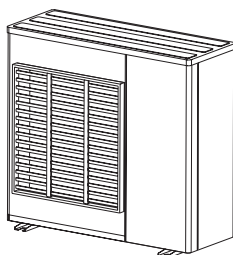
alféa Evolution

Pompe à chaleur air/eau split 1 service

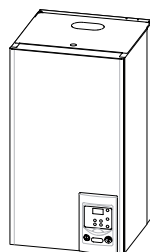
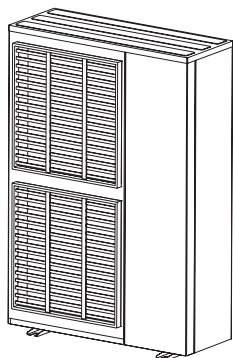
alféa Evolution 5
alféa Evolution 6



alféa Evolution 8
alféa Evolution 10



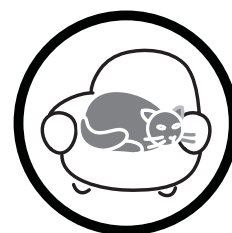
alféa Evolution 13
alféa Evolution 16



Document n° 1398-5 ~ 14/05/2012

FR

NL



Notice d'utilisation
destinée au professionnel
et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure



www.atlantic.fr

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

Nous vous félicitons de votre choix.
 Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic,
 garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage
 utilise les technologies les plus avancées dans la conception
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Recommandations à lire avant toute utilisation		4
Consignes de sécurité	4	L'unité extérieure 5
Mise en service	4	Le module hydraulique 5
Utilisation	4	La régulation 5
Entretien	4	Les radiateurs. 5
Précautions et avertissements concernant votre installation.	5	Le plancher chauffant. 5
		Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée . 5
		L'eau chaude sanitaire (ECS). 5
Vue d'ensemble de l'installation		6
Conduite de l'installation		7
Interface utilisateur	7	Paramétrage de la régulation 14
Première mise en service	8	Généralités 14
Mise en service rapide.	8	Réglage des paramètres 14
Réglage de l'heure.	9	Liste des réglages "Utilisateur final" 15
Choix et réglage du mode de chauffage	10	Affichage d'information 16
Choix et réglage du mode ECS (kit ECS en option)	12	Liste des états 16
		Particularités. 16
Entretien		17
Contrôles réguliers	17	
Vérification de l'unité extérieure.	17	

1 Recommandations à lire avant toute utilisation

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

1.1 Consignes de sécurité

1.1.1 Mise en service

- ☞ Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.
- ☞ Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.
- ☞ L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.
- ☞ Ne pas modifier l'alimentation électrique.
- ☞ Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

1.1.2 Utilisation

- ☞ Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.
- ☞ Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.
- ☞ L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).
- ☞ Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.
- ☞ La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.
- ☞ Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.
- ☞ Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

1.1.3 Entretien

- ☞ Ne pas essayer de réparer soi-même cet appareil.
- ☞ Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.
- ☞ Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).
- ☞ Ne pas ouvrir la pompe à chaleur pendant son fonctionnement.
- ☞ Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.
- ☞ Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.
- ☞ Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer la carrosserie.
- ☞ Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer la pompe à chaleur. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

1.2 Précautions et avertissements concernant votre installation

1.2.1 L'unité extérieure

L'unité extérieure contient les équipements qui permettent de capter l'énergie de l'air ambiant.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut se traduire par une émission tout à fait normale de vapeur.

1.2.2 Le module hydraulique

Le module hydraulique contient toute la régulation de la pompe à chaleur qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire avec appoint électrique).

Le module hydraulique est équipé d'un système d'appoint électrique (option) qui s'enclenche pour assurer un complément de chauffage pendant les périodes les plus froides.

1.2.3 La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

1.2.4 Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la centrale ambiante ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

1.2.5 Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

1.2.6 Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

1.2.7 L'eau chaude sanitaire (ECS)

Cette fonction est réalisée en option avec l'utilisation d'un ballon ECS mixte (avec appoint électrique).

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique.

L'appoint électrique permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles.

2 Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage ou même cuisine, transmet les calories au circuit de chauffage.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

En option :

- La centrale ambiance.
- La (les) sonde(s) d'ambiance.

Les pompes à chaleur sont des systèmes pouvant être connectés à n'importe quelle forme de **distribution basse température** : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Le plancher chauffant.
- Les radiateurs ou ventilo-convecteurs.
- L'eau chaude sanitaire (ECS).

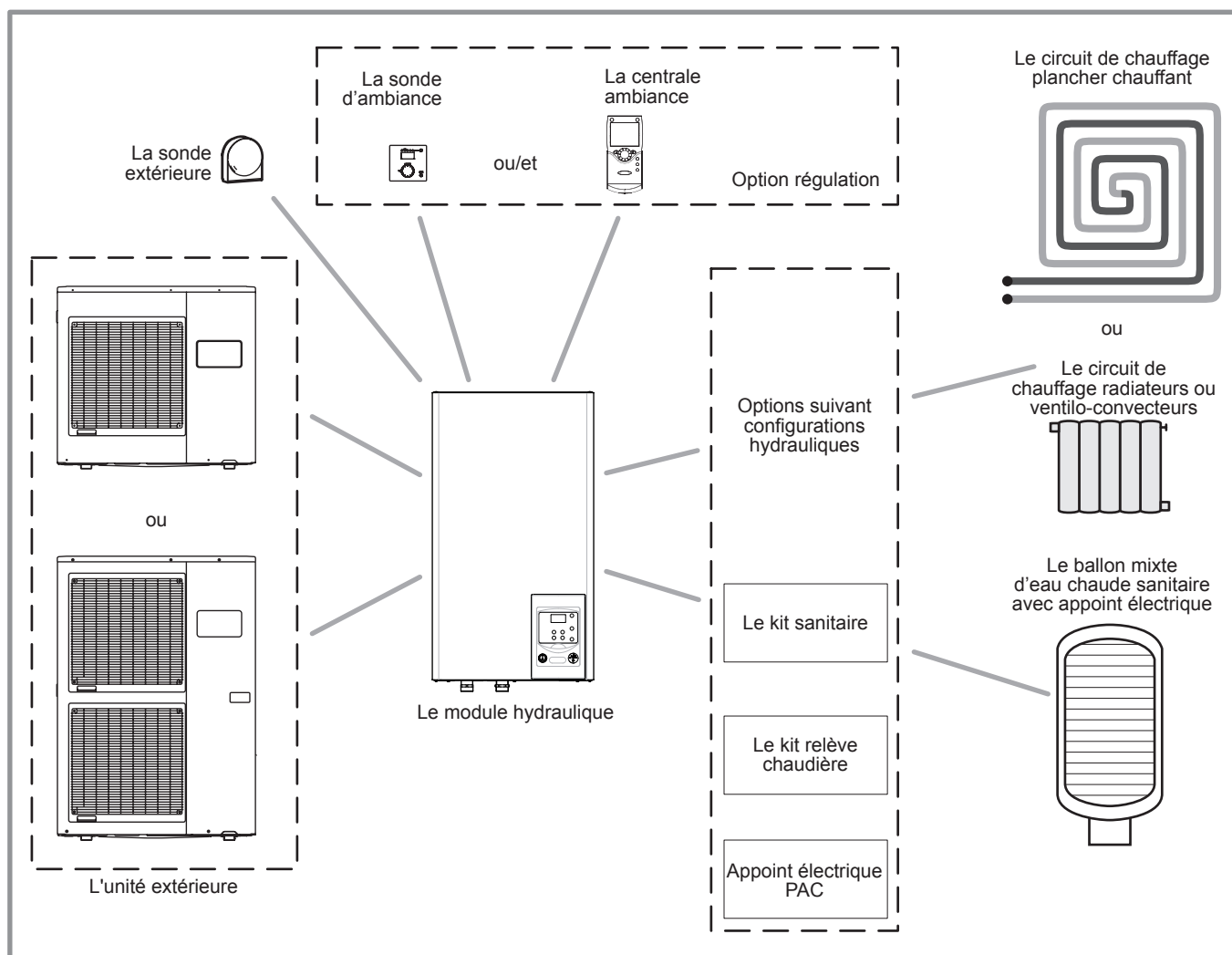


figure 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

3 Conduite de l'installation

3.1 Interface utilisateur

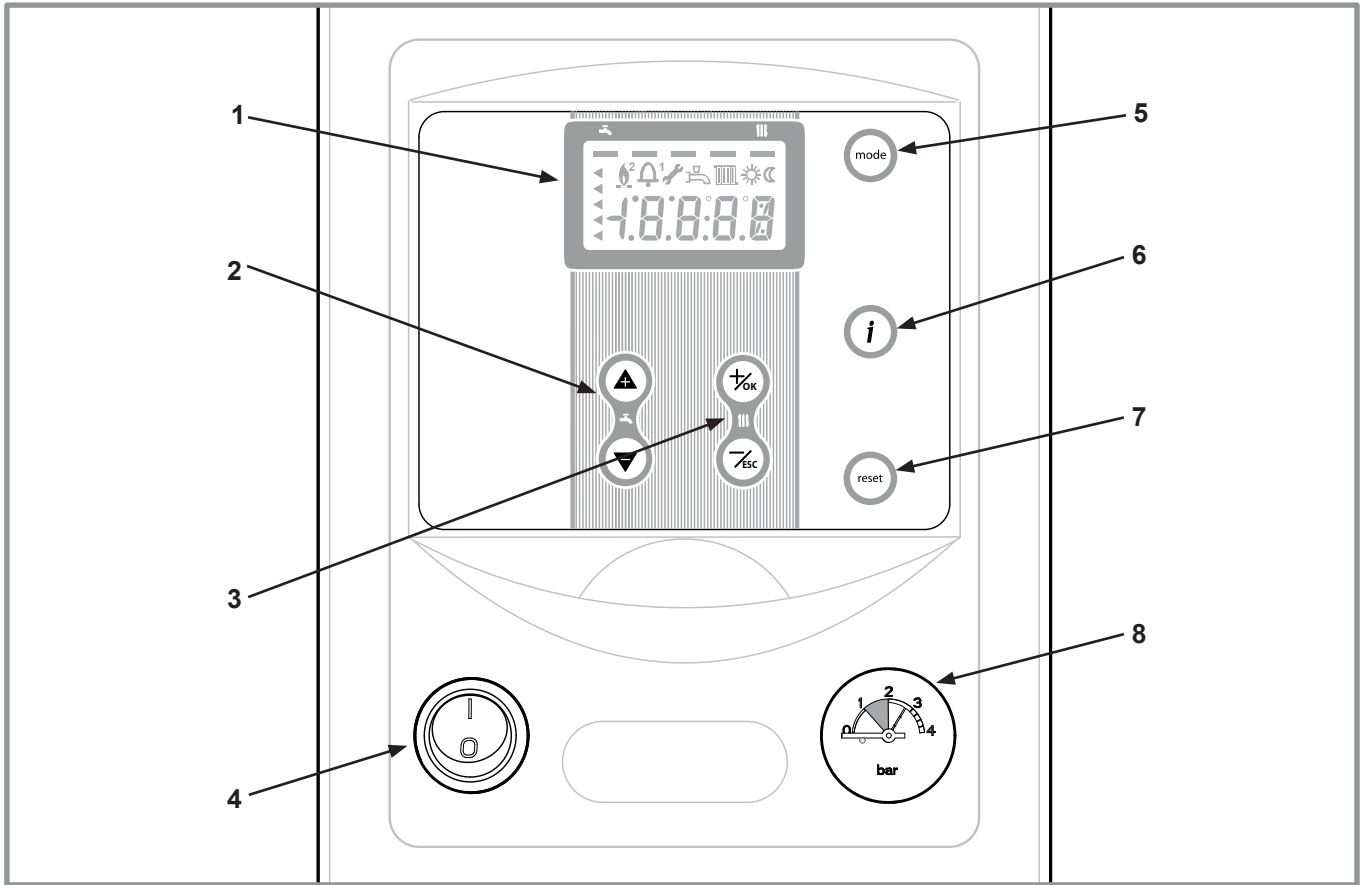


figure 2 - Interface utilisateur

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	• Affichage digital	- Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel . - Visualisation des réglages.
2	• Réglage consigne confort ECS • Défilement	- Réglage de la consigne confort de température ECS avec les touches . - Défilement des lignes de paramètres (après appui de 3 sec sur +OK).
3	• Réglage consigne confort chauffage • Validation des paramètres • Annulation des paramètres	- Réglage de la consigne confort de température chauffage avec les touches +OK et -ESC . - Entrée (+OK) dans le menu sélectionné. - Validation (+OK) du réglage des paramètres en mode programmation. - Sortie/annulation (-ESC) en mode programmation.
4	• I/O	- Bouton Marche/Arrêt du module hydraulique (et de la pompe à chaleur).
5	• Mode	- Selection du mode chauffage et/ou ECS. - Touche enclenchement manuel en mode confort ECS : Appuyer sur la touche mode pendant 3 s pour basculer du régime "réduit" vers "confort" (jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).
6	• Information	- Diverses informations (voir page 16). - Lecture des codes d'erreur (voir page 16). - Information concernant la maintenance, le régime de secours.
7	• Reset (appuyer 3 secondes)	- Réinitialisation et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.
8	• Manomètre	- Pression du circuit hydraulique de chauffage.

3.2 Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, figure 3) est suffisante (1 à 2 bar).
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.
En hiver, afin de permettre un préchauffage du compresseur enclencher le disjoncteur général de l'installation (alimentation unité extérieure) quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt.

3.3 Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de la PAC.
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles puis indique l'heure.
- Régler l'heure et la date en cours (voir § 3.3.1).
- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (voir § 3.3.2).
- Sélectionner le régime ECS, si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire avec appoint électrique (voir § 3.3.3).

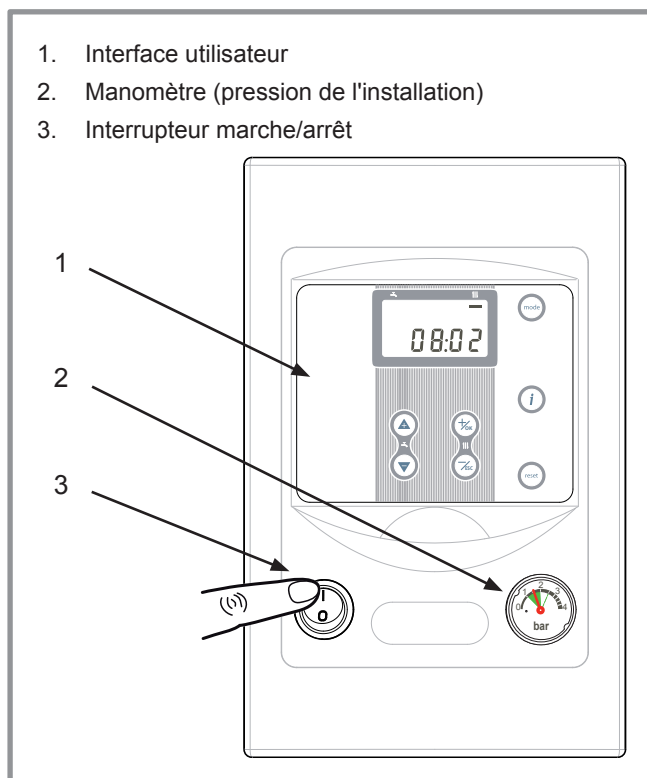


figure 3 - Mise en marche

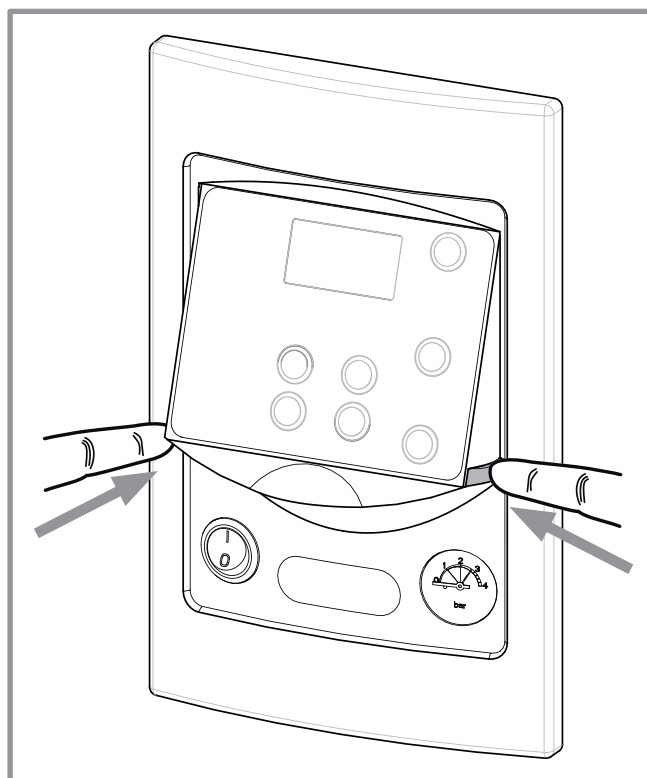
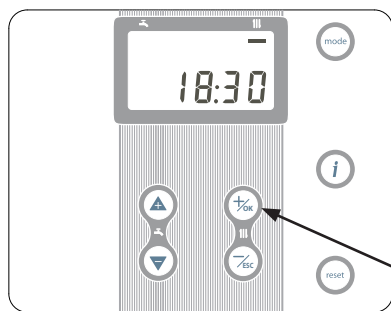



figure 4 - Fermeture de l'afficheur

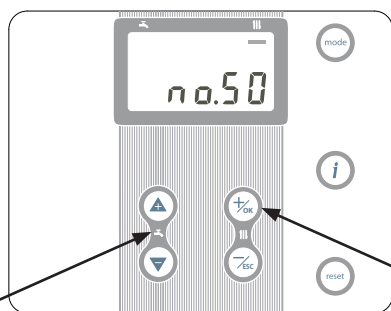
3.3.1 Réglage de l'heure.



(3 secondes)

Affichage de base.


1 - Appuyer 3 secondes sur  pour atteindre le menu "utilisateur".



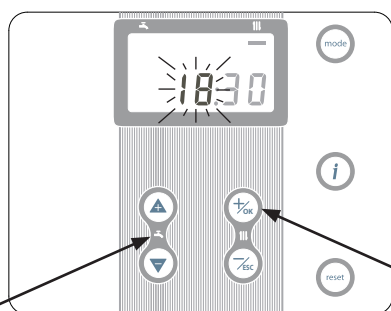
2

3

2 - Choisir le menu heure et date (ligne 50) :

Appuyer sur .

3 - Appuyer sur  pour confirmer.



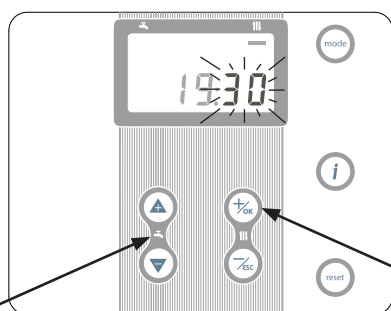
4

5

L'affichage de l'heure clignote.

4 - Appuyer sur  pour régler l'heure.

5 - Appuyer sur  pour confirmer.



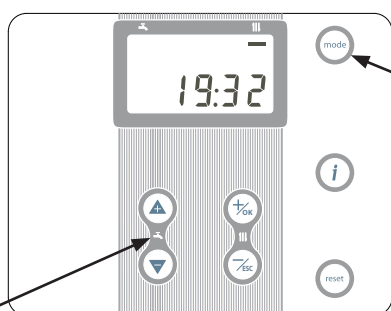
6

7

L'affichage des minutes clignote.

6 - Appuyer sur  pour régler les minutes.

7 - Appuyer sur  pour confirmer.



8

9

Les réglages sont enregistrés.

8 - Appuyer sur  pour effectuer d'autres réglages.

ou

9 - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche **mode**.

3.3.2 Choix et réglage du mode de chauffage

Sélection du régime de chauffe

Pour passer du mode "Auto" au mode "Veille", appuyer plusieurs fois sur **mode**.

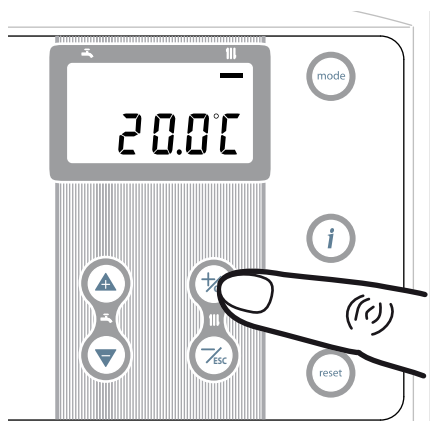


Mode "Auto" : Chauffage en service suivant le programme horaire de chauffe (commutation automatique été/hiver).



Mode "veille" : Arrêt avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).

Attention ! Vérifier que le mode ECS reste dans la même position.



Régler la température ambiante de chauffage

Régler la température ambiante à l'aide des touches :

 pour augmenter la température.

 pour diminuer la température.

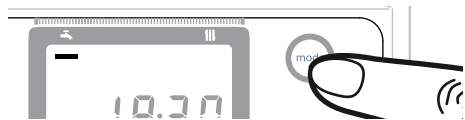
Appuyer sur **mode** pour valider la consigne.

La consigne chauffage réduit est réglable en ligne 65 (voir page 15).

Récapitulatif des différents réglages de mode :



Aucun mode de sélectionné.



Mode ECS seul.



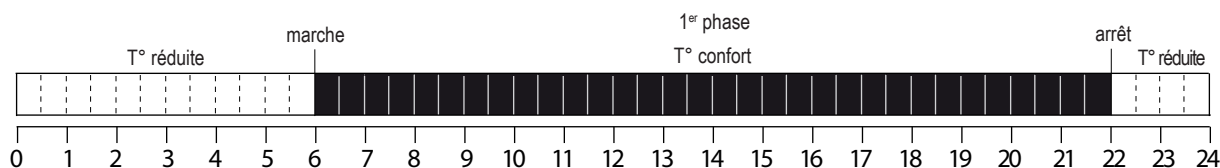
Mode chauffage seul.



Mode ECS + chauffage.

Modifier les périodes de chauffage (menu "Programme horaire chauffage")

Le programme horaire de chauffage par défaut est défini pour la semaine entière (1-7 : du lundi au dimanche) et de 6h00 à 22h00 en mode confort (de 22h00 à 6h00 en mode réduit).



Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple de programmation de périodes de chauffage:

Période de chauffage du lundi au vendredi (1-5).

Une programmation pourra être effectuée pour la période du samedi au dimanche (6-7).

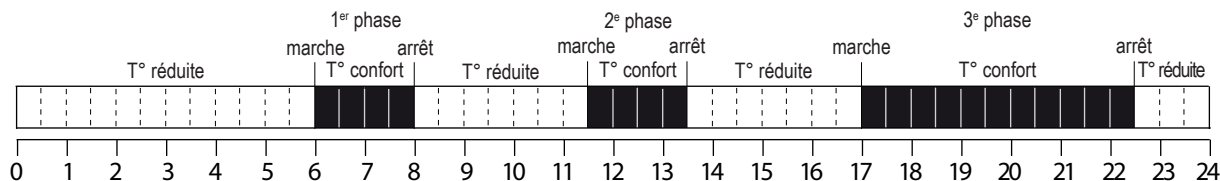
Appuyer 3 secondes sur pour atteindre le menu "utilisateur".

Sélection du N° de ligne	Réglages
N°58	Choisir la période : 1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche Ex : 1-5 (du lundi au vendredi)
N°59	Heure de mise en marche de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 6:00
N°60	Heure de mise en arrêt de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 8:00
N°61	Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 11:30
N°62	Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 13:30
N°63	Heure de mise en marche de la 3^e phase de chauffe. Ex : 17:00
N°64	Heure de mise en arrêt de la 3^e phase de chauffe. Ex : 22:30

Continuer la programmation pour une autre période (ligne 58)

ou

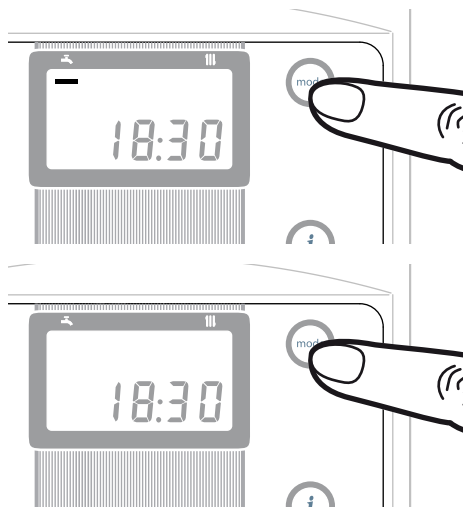
Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche .



3.3.3 Choix et réglage du mode ECS (kit ECS en option)

Changer le mode ECS (Eau Chaude Sanitaire)

Pour passer du mode "Actif" au mode "Inactif", appuyer plusieurs fois sur **mode**.

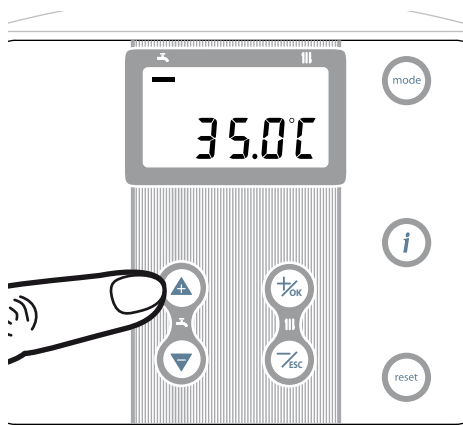


Mode "Actif" : Production d'ECS en fonction du programme horaire.

Enclenchement manuel (marche forcée) : Appuyer sur la touche **mode** pendant 3s (commutation "réduit" vers "confort" pour un cycle de chauffe ECS).

Mode "Inactif" : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active.

Attention ! Vérifier que le mode Chauffage reste dans la même position.



Régler la température confort ECS

Régler la température confort à l'aide des boutons :

▲ pour augmenter la température ECS.

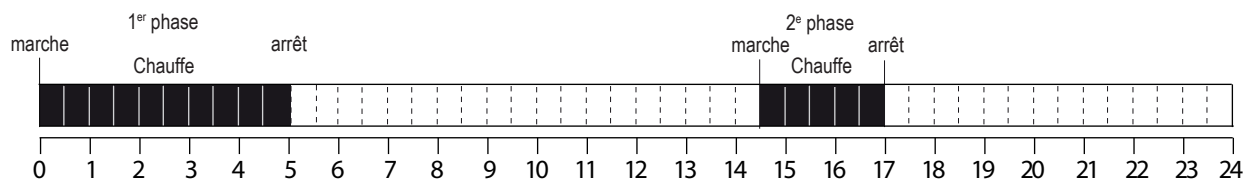
▼ pour diminuer la température ECS.

Appuyer sur la touche **mode** pour valider la consigne.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique du ballon ECS.

Modifier les périodes de chauffe ECS (menu "Réglage de l'ECS")

Le programme horaire de chauffe ECS par défaut est défini pour la semaine entière (1-7 : du lundi au dimanche) et de 0h00 à 5h00 (1^{ère} phase de chauffe ECS) et de 14h30 à 17h00 (2^e phase de chauffe ECS).



Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffe ECS et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

• Exemple de programmation de périodes de chauffe ECS:

Période de chauffe ECS du lundi au dimanche (1-7).

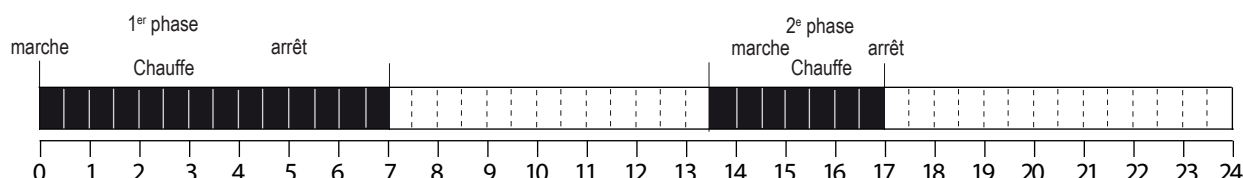
Appuyer 3 secondes sur pour atteindre le menu "utilisateur".

Sélection du N° de ligne	Réglages
N°75	Choisir la période : 1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche Ex : 1-7 (du lundi au dimanche)
N°76	Heure de mise en marche de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 0:00
N°77	Heure de mise en arrêt de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 5:00
N°78	Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 14:30
N°79	Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 17:00
N°80	Heure de mise en marche de la 3^e phase de chauffe. Ex : --:--
N°81	Heure de mise en arrêt de la 3^e phase de chauffe. Ex : --:--

Continuer la programmation pour une autre période (ligne 75)

ou

Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche .






3.4 Paramétrage de la régulation

3.4.1 Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :
Utilisateur final.
sont décrits dans ce document.
- Les paramètres accessibles au niveau :
Installateur.
...sont décrits dans le document réservé aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.**

3.4.2 Réglage des paramètres

- L'écran étant à l'affichage de base.
- appuyer sur  pendant 3 sec.
 - Une fois dans le niveau **utilisateur final**.
 - Faire défiler la liste des menus (n°...).
 - Choisir le menu souhaité.
 - Ajuster le paramètre.
 - Valider le réglage en appuyant sur .
 - Pour revenir au menu, appuyer sur .
- Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

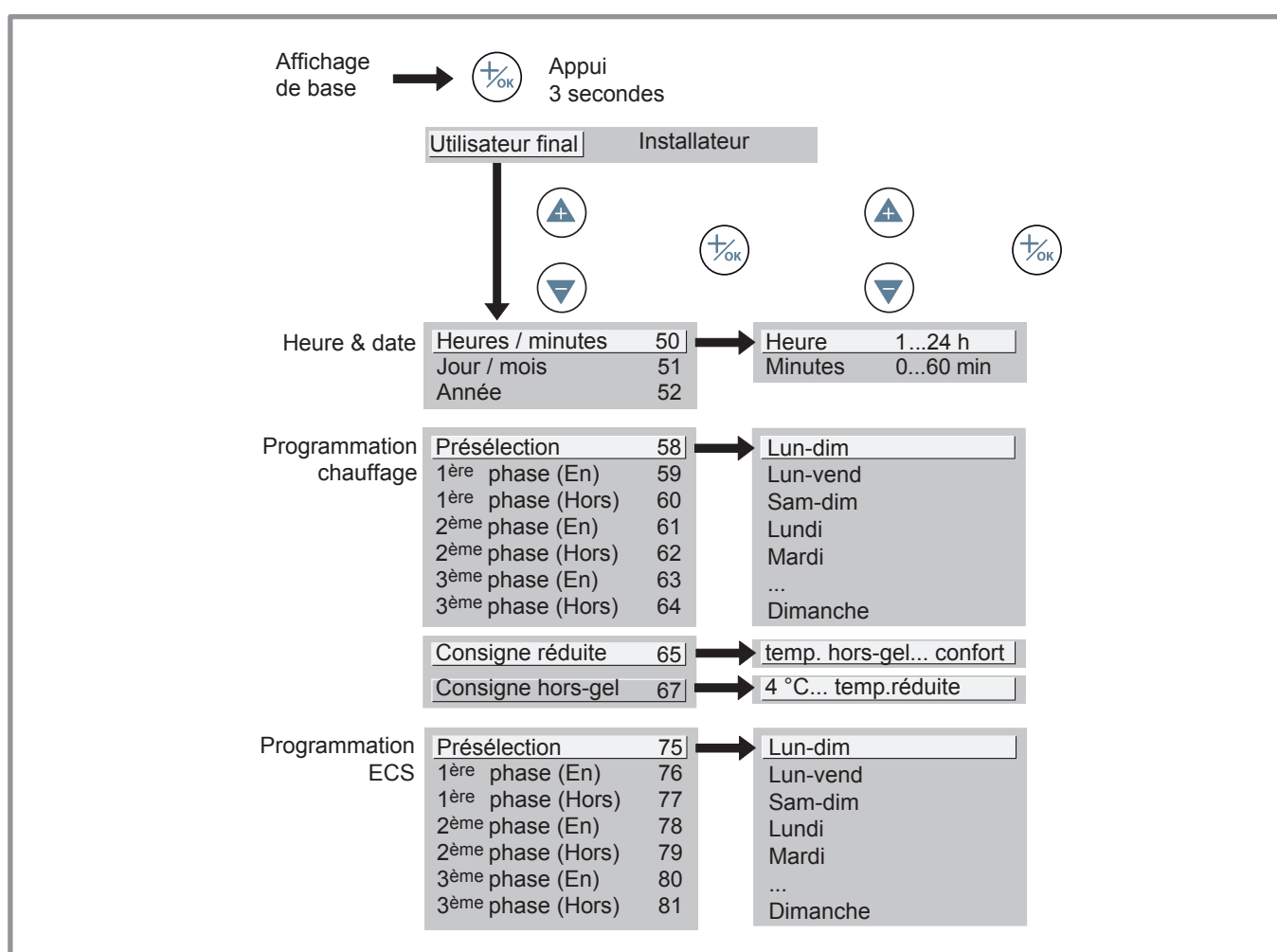



figure 5 - Structure du menu de commande (utilisateur final)

3.4.3 Liste des réglages "Utilisateur final"

<i>Ligne</i>	<i>Fonction</i>	<i>Plage de réglage ou affichage</i>	<i>Incrément de réglage</i>	<i>Réglage de base</i>
Réglages heure et date				
50	U Heures / minutes	00:00... 23:59	1	1:00
51	U Jour / mois	01.01... 31.12	1	1.01
52	U Année	2004... 2099	1	2004
Programme horaire pour le chauffage				
58	U Présélection jour / semaine	1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, ... , 6 : Samedi, 7 : Dimanche		1-7
59	U 1 ^{ère} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	6:00
60	U 1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	22:00
61	U 2 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
62	U 2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
63	U 3 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
64	U 3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
Réglage du chauffage				
65	U Consigne réduite	température hors-gel (67)... température confort	0,5 °C	19 °C
67	U Consigne "hors-gel"	4 °C... température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire) (n'apparaît qu'avec l'option kit ECS).				
75	U Présélection jour / semaine	1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, ... , 6 : Samedi, 7 : Dimanche		1-7
76	U 1 ^{ère} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	0:00
77	U 1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	5:00
78	U 2 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	14:30
79	U 2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	17:00
80	U 3 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
81	U 3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--

3.5 Affichage d'information

La touche  permet d'appeler diverses informations. Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur :

L'afficheur indique le symbole "cloche"  .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

- Messages de maintenance ;

Messages de fonctionnement spécial :

L'afficheur indique le symbole "clé"  .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

Diverses informations (voir ci-après).

Désignation	Ligne
Heure.	1
Température ambiance.	2
Température extérieure.	3
Température sanitaire.	4
Température départ PAC.	5
Température retour PAC.	6
Consigne température départ PAC.	7
Consigne température ambiance.	8
Température extérieure mélangée.	9
Etat PAC.	11
% modulation puissance PAC.	12
Etat générateur additionnel.	13
Etat ECS.	14
Etat circuit chauffage.	15
Fonction inutilisée.	16

3.5.1 Liste des états

Désignation	N°
Etat du circuit de chauffage (ligne 15)	
Intervention man. active.	4
Séchage contrôlé actif.	102
Restriction régime chauffage.	106
Tirage forcé.	110
Régime chauffage confort.	114
Régime chauffage réduit.	116
Protection hors-gel active.	24
Régime d'été.	118
Arrêt.	25
Etat ECS (ligne 14) (si kit ECS)	
Intervention man. active.	4
Régime soutirage.	199
Refroidiss. adiab. actif.	53
Verrouillage charge actif.	82
Charge forcée active.	67
Charge par résistance électrique.	66
Charge accélérée active.	94
Charge active.	69
Protection hors-gel active.	24
Temporisation à la coupure active.	17
Charge en veille.	201
Chargé.	75
Arrêt.	25
Prêt.	200

Désignation	N°
Etat PAC (ligne 11)	
Régime de secours.	26
Dérangement.	2
Verrouillé.	10
Temps de lim. actif.	37
Protection hors-gel active.	24
Dégivrage activé.	125
Régime de refroidissement actif.	127
Chauffage.	137
Régime de refroidissement passif.	128
Arrêt.	25

3.6 Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 370 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité frigorifique et le module hydraulique se rétablira au bout de quelques minutes.

4 Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

4.1 Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
 - Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).
 - si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.
- ☞ **L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.**

4.2 Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

• Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg (modèle 10, 13 et 16 kW) il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par une entreprise répondant aux exigences légales en vigueur (possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes).

Consulter votre technicien chauffagiste.

Conditions de Garantie

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- Ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Les voyants lumineux, les fusibles, les verres.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement. Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE